Admission Post Bac

onisep FRANCHE-COMTÉ

académie Besançon

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

SAIO

Lettre d'info n° 1 aux parents des élèves de terminale en 2014/2015

www.admission-postbac.fr

L'après-bac, ça se prépare en famille... sans attendre les résultats du bac !
Les choix d'orientation de votre enfant vous engagent aussi.

Que faire ? Où ? Comment ? Quand ?
Autant d'interrogations qui sont également les vôtres.

Que faire ? **Dialoguer avec votre enfant sur ses choix**, solliciter un entretien avec le professeur principal, rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue, participer aux portes ouvertes des établissements sont autant de pistes pour l'accompagner dans cette période.
Outre l'orientation, il faut envisager le logement, le transport, les frais à engager pour l'année prochaine.

Où ? www.admission-postbac.fr
"APB" est un site unique regroupant la quasi totalité des formations du post-bac, pour que votre enfant se porte candidat dans l'enseignement supérieur. APB coordonne les admissions dans les formations inscrites dans la procédure.

Comment ? **Votre enfant doit créer un dossier individuel sur APB**, sélectionner des formations et les classer sous forme de vœux. Pour consulter son dossier, il lui sera attribué, dès sa création, **un numéro de dossier et un code confidentiel qui constitueront ses identifiants.**

Quand ? **Depuis le 20 janvier et jusqu'au 20 mars 2015**, clôture des vœux à minuit. Votre enfant pourra en modifier leur classement jusqu'au 31 mai 2015.

Et après ? **Jusqu'au 2 avril**, pour chaque formation, votre enfant doit constituer, envoyer et/ou saisir un dossier avec les pièces demandées.

Les étapes importantes

1 2 3 4 5

- **du mardi 20 janvier au vendredi 20 mars 2015 18h00** : créer son dossier APB / enregistrer et hiérarchiser ses vœux : l'ordre des vœux peut être modifié jusqu'au **31 mai 2015**
- **jusqu'au jeudi 2 avril 2015** : pour chaque formation qui le demande, envoyer un dossier avec les pièces à joindre par courrier ou saisir les renseignements en ligne et valider les voeux sélectionnés
- **du mardi 5 au vendredi 8 mai 2015** : consulter le site pour suivre la réception des dossiers dans les établissements demandés

Les étapes importantes (suite)

Les phases d'admission :

du 8 juin 14h au 13 juin *(avant 14h)*
du 25 juin 14h au 30 juin *(avant 14h)*
du 14 juillet 14h au 19 juillet *(avant 14h)*

} se connecter obligatoirement et répondre à la proposition d'admission qui peut être faite

le bac obtenu : *s'inscrire dans l'établissement où votre enfant aura été admis et qu'il aura accepté*

du vendredi 26 juin 14h au 15 septembre 2015 : s'inscrire éventuellement en procédure complémentaire en cas d'absence de proposition aux 3 phases d'admission

1re étape : la saisie des voeux

20 janvier au 20 mars 2015

1 vœu = 1 formation + 1 établissement

36 vœux maximum

Maximum 12 vœux par type de formation :

- **L1** *(1re année universitaire ou licence)* **+ PACES** *(1re année commune aux études de santé)*,
- **DEUST** *(Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)*
- **BTS/BTSA** *(Brevet de technicien supérieur/agricole)*, **DTS** *(Diplôme de technicien supérieur)*, **DMA** *(Diplôme des métiers d'art)*
- **CPGE** *(Classe préparatoire aux grandes écoles)* **-6 vœux maximum par voie-**, **CPES** *(Classe préparatoire aux études supérieures)*
- **DUT** *(Diplôme universitaire de technologie)*
- **Formations d'ingénieurs** *(pas toutes)*
- **Écoles d'architecture**
- **Écoles de commerce** *(certaines)*
- **Écoles nationales d'art** *(certaines)*
- **Autres formations** *(***DCG** *Diplôme de comptabilité et de gestion,* **MAN** *Mise à niveau hôtellerie,* **MANAA** *Mise à niveau arts appliqués...)*
- **Certaines formations par apprentissage** *dans l'académie*

(Attention : 3 vœux maximum pour les Mises A Niveau en Arts Appliqués)

La hiérarchie des vœux est primordiale.

La procédure attribue, au mieux, une seule proposition d'admission. Elle concernera le vœu de meilleur rang possible. Lorsqu'un vœu est satisfait, tous les vœux de rang inférieur sont annulés.

"Lettre d'info n°2 aux parents" pour vous guider lors des phases d'admission (à paraître courant mai 2015).